

VILLE DE LAON - AVIS D'APPEL A CANDIDATURES



AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC STAND DE LA HALLE DE MARCHÉ PLACE VICTOR HUGO (1 EMPLACEMENT)

Procédure de sélection préalable d'opérateurs économiques en application des dispositions de l'article L. 2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Section 1 - Identification de la personne publique propriétaire du domaine.

Ville de Laon - N°SIRET 21020387300018

Place du Général Leclerc, Hôtel de VILLE - 02000 LAON

Section 2 - Objet de l'appel à candidatures

Le présent appel à candidatures est lancé en vue de la délivrance d'autorisations d'occupation du domaine public. Un emplacement est disponible :

- Un stand « STAND ILOT N°2 Primeur »

Section 3 - Caractéristiques de l'autorisation

L'autorisation est délivrée pour une durée prévisionnelle de 17 mois, de la date de conclusion du contrat au 30 novembre 2026, le cas échéant renouvelable dans les conditions prévues par le Code général de la propriété des personnes publiques.

Le dossier individuel de candidature présente les caractéristiques du stand et comporte notamment des plans de localisation.

Section 4 - Conditions de participation

Les conditions de participation, les pièces à fournir pour le dossier de candidature et les critères de choix des attributaires sont précisés dans le dossier de candidature.

Section 5 - Date limite de remise des candidatures

La date limite de remise des candidatures est fixée au vendredi **13 juin 2025 à 12 heures.**

Section 6 - Renseignements complémentaires

Points de contact où des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Retraits de dossier en ligne :	www.laon.fr (Onglet Cadre de vie / Commerces, marchés)
Concernant la procédure :	Service Marchés publics – 03 23 22 85 61
Concernant les caractéristiques des stands, de la halle, et retraits de dossier sur place :	Maison Cœur de ville – 03 23 22 85 28